



INTERVIEW DE RONAN DANTEC

Interview réalisée par Dominique Pialot, le 16 juillet 2013



Ronan Dantec, Sénateur de la Loire-Atlantique, Président du Conseil d'orientation stratégique d'Ecocity 2013, Chargé d'une mission temporaire auprès du Ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, chargé du développement, Porte-parole de l'organisation mondiale des villes Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) dans la négociation internationale sur le climat ; Président du groupe du travail climat du réseau des villes européennes Eurocities

« Ecocity s'inscrit dans la construction d'une communauté de la ville durable. »

Nantes accueille la première édition européenne d'Ecocity, manifestation dédiée à la ville durable qui fête ses 10 ans. Quels sont les atouts que Nantes a pu faire valoir à cette occasion ?

Nantes a toujours inscrit ses politiques publiques dans la durée, ce dont témoigne notamment notre politique de transports. Il y a 30 ans, nous avons été la première ville à remettre le tramway dans l'espace public, aujourd'hui la ville dispose de plusieurs lignes, nous avons mis en place un chronobus, et tout cela porte ses fruits puisque la part modale de la voiture diminue.

Plus récemment, Nantes a prouvé sa capacité à répondre aux nouveaux enjeux, notamment en matière de climat, avec un plan climat voté en 2007 qui vise une réduction de 30 % de nos émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020. Cet objectif est cohérent avec le facteur 4 et la limitation à 2°C de la hausse des températures d'ici à 2050.

Les politiques urbaines menées sont réactives, cohérentes, quantifiées ; Nantes a un véritable service climat/énergie de 30 personnes, capable d'animer la totalité de la ville, de fournir des réponses aux citoyens comme aux entreprises, et d'amener les uns et les autres à s'intéresser à ces enjeux.

Et pour couronner tout cela, Nantes fait preuve d'un grand volontarisme politique.

Nantes illustre-t-elle la ville durable « à la française » ?

Je ne sais pas s'il existe à proprement parler un modèle de ville durable à la française, mais il y a assurément un modèle européen, de ville ramassée, héritée de la ville médiévale.

En termes de pratiques, l'approche française par la délégation de service public (DSP) assure un équilibre entre de grands opérateurs environnementaux privés et l'action directe de la collectivité locale via la régie publique. En France, il y a traditionnellement une forte maîtrise publique sur les questions d'environnement et les enjeux de services urbains. L'enjeu majeur, c'est que ces opérateurs soient en capacité de répondre à la fois en termes de qualité de service, de maîtrise des coûts et d'impacts environnementaux.

En matière de démocratie participative enfin, les agendas 21 ont ouvert la voie mais nous devons faire encore mieux, pour que, dans leurs comportements individuels, les citoyens puissent être à la hauteur des grandes politiques urbaines.

Propos recueillis par Dominique Pialot, journaliste indépendante, rédactrice en chef du Grand Reportage.

